

Gros travaux



*Sécuriser les clients,
faire respecter les délais,
réaliser des économies
sur le chantier...
Voici quelques-unes
des bonnes raisons
de faire appel aux services
d'un architecte d'intérieur.*

► L'architecte d'intérieur

On pense souvent à lui quand on refait son intérieur. Mais on fait rarement appel à lui. Qui est-ce ? L'architecte, bien sûr ! Parce qu'on l'estime trop cher et qu'on croit pouvoir tout gérer seul, on préfère se passer de ses services. Une regrettable erreur ! Car il sait gérer un chantier, coordonner les différents corps de métier, faire respecter les délais et concevoir les volumes avec un œil novateur.

Architecte, qui es-tu ?

*Il suffit souvent d'une note de couleur
pour modifier les volumes d'une pièce.
Laque rose, collection Pop, **Guittet***

Tous les architectes font-ils le même métier ? Non ! Il y a l'architecte au sens général du terme. C'est celui qui construit des maisons, bâtit des immeubles, réalise des infrastructures publiques... On parle de lui en tant >





Maison décorative

Il existe des peintures avec des paillettes étincelantes pour décorer un mur d'étoiles. La Maison Décorative.

Cette peinture vert anis a été réalisée sur mesure grâce à Absolu System®, un procédé des peintures Guiffet.



> qu'architecte DPLG (diplômé par le gouvernement). Il peut exercer sa profession sous réserve d'être inscrit à l'Ordre régional des architectes et d'avoir souscrit une assurance professionnelle. Il y a ensuite l'architecte d'intérieur. Diplômé ou non d'une école d'architecture du secteur public, il travaille sur la décoration, l'aménagement, le second œuvre. Il s'intéresse aux cloisons, à la peinture, à la menuiserie... Son rôle est de livrer un projet clefs en main aux clients. Selon les besoins, le budget et les goûts, il redessine l'espace, rationalise les volumes, guide le particulier vers des choix de matériaux. L'architecte d'intérieur gère tout. Les entreprises, le chantier, les délais... Le client n'a plus rien à faire.

Une dépense rentable

L'architecte d'intérieur crée l'ambiance, gère l'espace. Mais ce n'est pas tout. Il doit aussi définir les tâches et coordonner le travail des différents corps de métier. Cela suppose de connaître les contraintes de chaque poste et d'organiser le planning en prenant en compte les problèmes de poussière, de bruit... Qui plus est, l'architecte connaît la législation qui régit le bâtiment. Ce qui permet de simplifier les démarches administratives lorsqu'il faut déposer un permis de construire en mairie.

Tranquillité d'esprit, gain de temps... Évidemment, ces services ont un coût. La plupart des professionnels appliquent deux types de rémunération. Pour les projets importants, ils perçoivent un pourcentage (environ 10 %) sur le montant hors taxe des travaux. Le paiement s'effectue en plusieurs fois selon les différentes phases du travail. Pour les chantiers de moindre importance, ils appliquent souvent des forfaits. Mais dans les deux cas de figure, c'est une dépense qui peut vite devenir rentable. Un choix juste des matériaux, des devis bien négociés avec les entreprises, le respect des délais...

Tout cela peut vous permettre de réaliser de substantielles économies. Surtout si, parallèlement à votre chantier, vous continuez à payer un loyer tant que vous ne pouvez pas emménager dans votre nouveau logement. Faites le calcul ! ◀

Tiphaine Bibas